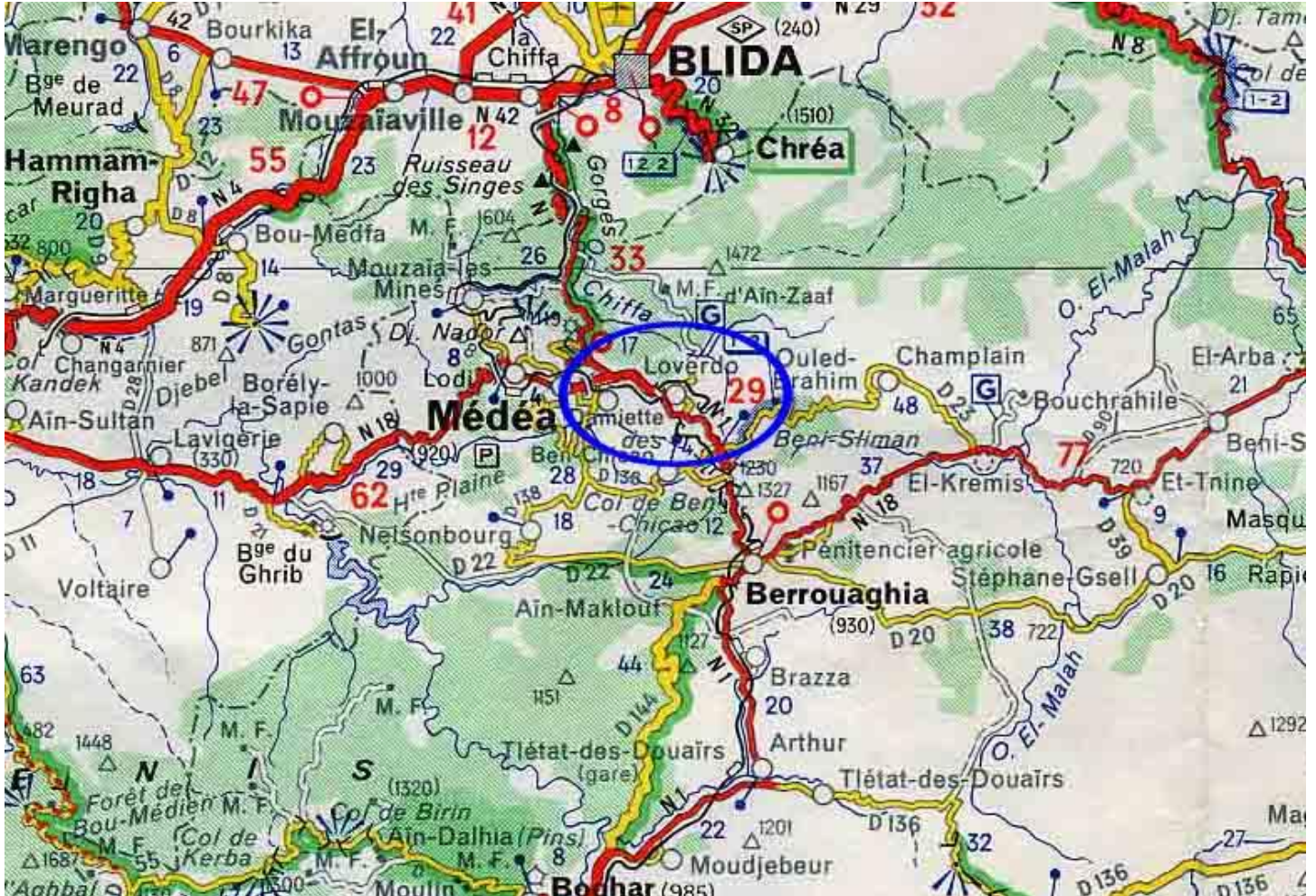


« **NON au 19 mars** »

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

**1/ La ville de LOVERDO devenue OUZERA à l'indépendance :**

L'agglomération de LOVERDO est située à 10 km à l'Est de Médéa, le long de la R.N. N°1.

[Source : [http://encyclopedie-afn.org/Loverdo - Ville](http://encyclopedie-afn.org/Loverdo_-_Ville)]**Présence turque  1515-1830**

Les Turcs s'emparèrent de Médéa au 16<sup>ème</sup> siècle. Marmol lui donne 2000 habitants dont 800 turcs commandés par un Gouverneur. La ville était entourée de villages berbères et "azuagues" (kabyles). Les Turcs installèrent à Médéa une nouba (garnison) et un Hakem (gouverneur) qui relevaient directement d'Alger, quoique Médéa fut une des deux capitales du Beylik dit de Titteri, qui s'étendait en réalité jusqu'à la pleine du Sébaou (la deuxième capitale étant Bordj Sébaou).

Après la formation du pachalik par les frères Aroudj et Kheir-ed-Din (Barberousse), Médéa, sous la domination turque, devint le chef-lieu du Titteri en 1547, qui comprenait, dans la Régence d'Alger, tout ce qui ne dépendait pas immédiatement de la circonscription de cette ville. Cette situation dura jusqu'en 1770. La caïda de Sébaou fut rattaché alors à Alger, et Médéa devint seule capitale du Beylik de Titteri.

Le dernier bey, Mostéfa Bou Mezrag, la dirigea de 1819 à 1830, date de la conquête de l'Algérie par la France. En 1830, ce Bey conduisit ses contingents à la bataille de STAOUELI. Quelques jours après la capitulation d'Hussein-Dey il se soumettait à la France et recevait l'investiture. Mais un mois plus tard, il se révoltait.



**Petit rappel concernant MEDEA :**

Chef-lieu d'arrondissement, commune de plein exercice depuis 1854, localité située à 91 km au sud d'Alger sur le plateau qui s'étend de l'Atlas blidéen, aux contreforts de l'Ouarsenis : altitude 925 m. Sa population en 1962 était de 22727 habitants dont 2019 européens et 20678 musulmans, parmi lesquels subsistaient des familles d'origine turque.

Après la prise d'Alger, en 1830, MEDEA fut disputée par divers compétiteurs locaux, dont Abd-el-Kader, le Bey de Constantine Hadj Ahmed, et même le Sultan du Maroc!

En 1837 Abd El-Kader en fit une de ses capitales. Sa population est à l'époque voisine de 5 000 habitants

Les révoltes des tribus des alentours lui firent perdre son importance et elle ne comptait guère plus de 4000 habitants lors de la prise de possession en 1840.

Le 12 mai 1840, la prise du col de Mouzaïa est un combat où le 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère emporte, à la baïonnette, plusieurs étages de redoutes gardés par l'infanterie régulière d'Abd el-Kader. Les zouaves participent également à l'action dans un autre secteur. La victoire des français, ce jour-là, les rend maître du sommet de l'Atlas. Le duc d'Orléans exerce le commandement dans l'armée française pour cet engagement.

Médéa et sa région sont définitivement occupées, le 17 Mai 1840, par l'Armée française et devient aussi un avant-poste pour assurer la sécurité de la Mitidja.



Avant de développer le thème sur le village de **LOVERDO** je vous propose l'étude, relevée sur le site :

[http://alger-roi.fr/Alger/titteri/textes/20\\_titteri\\_ben\\_chicao.htm](http://alger-roi.fr/Alger/titteri/textes/20_titteri_ben_chicao.htm)

Qui me paraît très intéressante pour la compréhension de la colonisation d'alors :

**Sous la 3<sup>ème</sup> république avant 1914 :**

Ce fut la période la plus favorable à la création des villages de Colonisation : Une quinzaine pour le seul **TITTERI** et plus de 300 pour toute l'Algérie. Cette brutale accélération succéda au net ralentissement impérial de 1851 à 1864 ; puis à un arrêt volontaire à partir de 1864.

#### **Le TITTERI :**

Le Titteri est une région montagneuse d'Algérie dont le chef-lieu est Médéa. Le nom "Titteri" est un toponyme clairement amazigh. Il semble être composé de "Tiṭ" (œil, source) et "Itri" (étoile). Le Nord du Titteri correspond aux versants Sud de l'Atlas blidéen habités par les confédérations amazighes de l'Atlas blidéen/mitidjien notamment les Aït Ouzera, les Aït Bou Yaagoub, les Aït Slimane qui parlaient le tamazight de l'Atlas blidéen. Le reste de la région constitua un beylicat de la régence d'Alger.

#### **Pourquoi un tel changement ?**

D'abord la mise à l'écart progressive des officiers des bureaux arabes qui avaient le souci de protéger les indigènes contre d'éventuels abus et spoliations. Ils ont été remplacés par des administrateurs civils de commune mixte dans toutes les régions telliennes, les seules vraiment propices à l'installation d'agriculteurs européens. La formule des communes mixtes avait été imaginée en 1868, mais réservée aux territoires sous administration militaire. C'est l'arrêté du 24 novembre 1871 qui rendit son extension possible aux territoires civils, avec pour chef-lieu, toujours, un village européen, par exemple dans le TITTERI, BERROUAGHIA.

Ensuite la nomination des gouverneurs généraux désireux d'implanter des colons français sur l'ensemble du territoire. Trois gouverneurs généraux ont mis la colonisation rurale au premier rang de leurs préoccupations :

- Le vice-amiral comte Louis de GUEYDON (1871 -1873),
- Le général de division Antoine CHANZY (1873 - 1879),
- Le conseiller d'Etat Louis TIRMAN (1881 – 1891)

Pour trouver les terres indispensables à la création de villages trois méthodes furent utilisées :

- Le séquestre de terres prise aux tribus insurgées en 1871 (Le TITTERI fut très peu ou pas du tout concerné par ces séquestres),
- L'achat de gré à gré (La meilleure ; mais pas facile de trouver des vendeurs),
- L'expropriation pour cause d'utilité publique.

Et enfin pour la colonisation privée, c'est-à-dire pour les achats de terre par des particuliers, la nouvelle Loi **WARNIER** du 26 mars 1873 institua une nouvelle législation sur les licitations (ventes aux enchères d'un bien indivis comme celui de la plupart des tribus) très favorable aux acheteurs et spéculateurs, européens ou pas, cultivateurs ou pas. Cette Loi entraîna de tels abus que son emploi fut freiné dès 1887 et qu'elle fut volontairement oubliée en 1891. Et en février 1897 une nouvelle loi empêcha qu'un seul copropriétaire puisse obtenir une licitation.

**NB :** *Le lecteur désireux d'en savoir plus doit s'intéresser à la loi **WARNIER**, au droit de « Chefâa » et à sa réforme par la loi du 16 février 1897, ainsi qu'aux articles 815 et 827 du code civil français. Entre 1873 et 1897 il suffisait de soudoyer un fellah copropriétaire pour qu'il demande à un juge complaisant d'autoriser ou d'ordonner une vente par licitation. De telles ventes se firent au profit d'acheteurs européens et musulmans. Un site Internet algérien précisait en 2006 : 55 % aux colons et 45 % à de riches familles musulmanes.*

Les conditions d'attribution des concessions ont fait l'objet de trois décrets entre 1871 et 1904 ; les modifications allant dans le sens du durcissement :

#### **Décret du 10 octobre sous le G.G. GUEYDON :**

- Il faut être français, mais pas forcément "immigrant", c'est-à-dire métropolitain. Les colons et les fils de colons peuvent solliciter une concession. GUEYDON pensait que la présence de colons ou de fils de colons était souhaitable car "cultivateurs laborieux et entendus, ils sont un excellent exemple pour les nouveaux venus",
- La concession est gratuite comme avant 1864,
- L'obligation de résidence est de 5 ans pour recevoir le titre de propriété.

#### **Décret du 30 septembre 1878 sous le G.G. CHANZY :**

C'est le principal car il fut appliqué durant 25 années. La concession reste gratuite, mais l'obligation de résidence est ramenée à 3 ans sous condition d'avoir investi au moins 100 Francs par hectare. Les concessions seront agrandies : 40 hectares au maximum.

En 1892, le G.G. CAMBON garda la gratuité de la concession, mais exigea que le demandeur possède un capital de 5.000 Francs. On ne voulait pas attirer de pauvres gens, mais des cultivateurs capables d'investir.

**Décret du 13 septembre 1904 sous le G.G. Célestin JONNART :**

Il prévoit quatre modes d'attribution :

-Un "normal" : vente à prix fixe à bureau ouvert (à ALGER pour le TITTERI),

-Un "secondaire" pour les fermes isolées : ventes aux enchères par adjudication publique.

-Et "deux exceptionnels" : vente de gré à gré ou concession gratuite. La gratuité n'est donc pas abandonnée, mais elle coûte trop cher et on souhaite s'en passer. Par ailleurs l'obligation de résidence est allongée à 10 ans et il est interdit de vendre, avant 20 ans, à un indigène ou à un non-cultivateur. Il y avait trop d'exemples de colons qui revendaient leurs terres et quittaient le village aussitôt que possible.

Comme on commençait à aborder les hautes plaines steppiques la concession peut atteindre 200 ha. Les 2/3 des lots sont réservés à des immigrants, car le but n'est pas de déplacer des colons, mais d'en attirer de nouveaux.

Le problème du coût avait d'ailleurs fait échouer en 1882 le projet du G.G. TIRMAN dit des 50 millions. Ce projet prévoyait de créer avec ces 50 millions, 300 villages de 50 feux (foyers) sur 600.000 hectares. Mais à PARIS les députés l'ont rejeté par 249 voix contre 211 au motif qu'il coûtait trop cher et qu'il entraînerait trop d'expropriations et de mécontentements dans les tribus concernées.

Les quatre villages de colonisation de la **commune mixte de BERROUAGHIA** :



Ce sont à 13 km BEN CHICAO (info 377) ; à 15 km **LOVERDO (info 389)** ; à 18 km NELSONBOURG ; à 29 Km CHAMPLAIN.

Ces quatre villages ont quelques points communs. Ce sont des villages de moyenne montagne bénéficiant d'un climat à hivers froids et de terroirs propices à une viticulture de qualité. Malgré leur taille modeste ces villages ont connu une prospérité relative grâce aux vins VDQS qui préservent leurs colons des crises récurrentes de surproduction et de mévente des vins de table. Relative car tous les colons n'ont pas réussi pareillement et en 1954 il y vivait moins d'européens qu'au début.

Mais il en restait tout de même pas mal, en ce qui concerne **LOVERDO, 170 sur 7126 habitants.**

Il y avait une cave coopérative dans chacun de ces quatre villages. Leur terroir a été presque entièrement défriché. Des forêts ou des broussailles originelles il n'existait plus après 1945 que des lambeaux sur des sommets ; et encore pas sur tous.

Ces villages sont devenus chefs-lieux de Commune de Plein Exercice en 1947 et de SAS en 1956.

Ce village a eu trois noms :

**En 1874** lorsqu'il fut créé on l'appela **HASSEN-Ben-ALI**, nom de la tribu locale à laquelle on avait acheté les terrains nécessaires à l'implantation des colons ; pour 42.000 francs et quelques compensations. Il se serait agi d'une transaction de gré à gré passée avec deux des douars de la tribu ; ceux situés près de la route de MEDEA à DJELFA. C'est tout à fait possible, même s'il est difficile de se persuader qu'aucune pression n'ait facilité la vente. Il peut se faire aussi que le prix ait été supérieur à celui du marché, et donc bien tentant.



En 1877 le village est rebaptisé **LOVERDO** pour rendre hommage au général de division Nicolas LOVERDO qui avait participé au débarquement de **Sidi Ferruch** et à la conquête d'Alger.

**Ci-dessous** : Photo du monument du débarquement.

Ce monument élevé en 1930 à l'occasion du centenaire de la présence française a été ramené en 1963 en France après sa destruction partielle lors de l'indépendance. Restauré et réimplanté en 1988 il se trouve dans la **cour de Redoute Béar à Port-Vendres**.



[Monument commémorant le débarquement à SIDI FERRUCH- Source : <http://de-l-amiraute-a-tipasa.skyrock.com/4.html>]

#### Qui est LOVERDO ?

**Nicolas MICHIELCATO, comte de LOVERDO**, est né le 3 novembre 1773 dans le village de Kontogennada, sur le territoire de Pali en Céphalonie. C'était un général du Premier Empire et de la Restauration, décédé le 26 juillet 1837 à Paris.

#### Le plan d'occupation d'Alger :

LOVERDO conçut le plan original d'occupation de la ville d'Alger dont il estima le coût à 55 million de Francs or. Président de la nouvelle commission, LOVERDO formula les conditions suivantes :

1. que l'ennemi devrait être attaqué simultanément par terre et par mer
2. que 40 000 hommes seraient nécessaires, 4 000 chevaux et 130 canons (de campagne, de siège et de montagne) avec les artilleurs nécessaires et des ingénieurs
3. qu'à part des bateaux de transport, il faudrait 36 navires de combat (frégates, de ligne et vapeurs) aussi bien que de plus petits
4. il détermina également la quantité précise des équipements et rations pour chaque soldat, et stipula que les vivres et l'eau devraient être adaptés au climat africain
5. l'expédition devrait appareiller depuis Toulon et Marseille. La date était fixée à la fin avril
6. le corps expéditionnaire débarquerait sur le rivage de Sidi FERRUCH. LOVERDO planifiait aussi la meilleure méthode de débarquement.
7. le coût total de la campagne était calculé à 23 895 168 francs.

Au siège d'Alger, **LOVERDO** combattit héroïquement avec la 2<sup>e</sup> division. Il mena ses hommes pour repousser l'attaque surprise des arabes alors que le reste de l'armée continuait à débarquer. Malheureusement, le second fils de Bourmont fut mortellement blessé dans cette attaque. Ainsi cet événement ajouté au ressentiment du comte de Bourmont Auguste, rendit difficile la position de LOVERDO. Il fut accusé d'avoir participé au pillage du palais du Bey d'Alger. Il répliqua que lorsque le 6<sup>e</sup> régiment de sa division entra dans le palais, l'état-major de Bourmont était déjà sur place, ce qui n'empêcha pas les reproches du ministre de la guerre qui finalement le mit à la retraite à son retour à Paris.

LOVERDO mourut le 26 juillet 1837 à Paris laissant deux fils. L'un d'eux Alexandre devait suivre les traces de son père, s'élevant au grade de major. Le nom du général LOVERDO est inscrit au côté sud de l'arc de Triomphe : 29<sup>ème</sup> colonne.

En 1962 **LOVERDO** devient **OUZERA** toponyme de son origine ignoré.

Le terroir de **LOVERDO** touchant celui de **DAMIETTE**, qui touche celui de **MEDEA** qui touche celui de **LODI**, c'est une zone de terre colonisées et viticoles continue qui s'étend sur plus de 12 km, de **LODI** à **LOVERDO**. **LOVERDO** n'est pas un village isolé comme souvent dans le bled.



**LOVERDO**, dont la superficie totale est de 9090 hectares, n'avait, en 1900, que 172 habitants d'origine métropolitaine auxquels s'ajoutaient trois étrangers. Une superficie de 1 265 hectares fut divisée en 30 concessions agricoles. Ces terres avaient été cédées à l'amiable par les **douars OUZERA** Gharaba et Haoura, moyennant des compensations en nature et une indemnité discutée.

L'agglomération de **LOVERDO** est un petit centre de colonisation bien desservi qui vit de son vignoble, depuis 1880, dont les produits sont particulièrement réputés (référéncé dans le guide bleu). L'agriculture est très morcelée chez les musulmans.

D'abord rattaché à la commune de **MEDEA**, il est en **1877** intégré à la **commune mixte de BERROUAGHIA**.

L'aspect du village n'est pas du tout conforme au schéma classique du plan carré en damier. C'est un village-rue traversé par la RN 1 et longée par la voie ferrée. Il est bâti à flanc de coteau.

Il était, depuis 1892 desservi par la voie ferrée de **BLIDA** à **DJELFA**. Et il fut toujours desservi par des transports routiers, diligences, puis autobus. Tous les autocars blidéens allant vers le Sud y faisaient un arrêt au passage.

Il existait aussi un bel établissement d'enseignement pratique agricole, bien exploité, ouvert par l'assistance publique de Paris pour les orphelins du département de la Seine.

#### **Inauguration de la nouvelle Mairie de LOVERDO**

Le 4 novembre 1952 l'inauguration des nouvelles mairies de **LOVERDO** et de **NELSONBOURG** a été l'occasion de manifestations officielles importantes.

Parmi les personnalités présentes, notons :



- M. LAQUIERE, président de l'Assemblée algérienne, M. FROGER, président de la fédération des Maires ;
- M. FARES, président de conseil général ;
- M. TREMEAUD, préfet d'Alger ;
- MM. VIGNAU et BOUCHENAFI, délégués à l'Assemblée algérienne ;
- M. RENNER, conseiller général ;
- M. RICAUD sous-préfet de Médéa ;
- le colonel CHAPARD, commandant le 1er Spahis ;
- le révérend-père Jean-Marie FRICKER, abbé mitré de N-D de l'Atlas de Thibarrine ;
- l'archiprêtre Avignon ;
- le muphti FECKAR ;
- le rabbin CHEKROUN ;
- le lieutenant-colonel SOYMIER, commandant la gendarmerie ;
- les maires :
  - PICHETTO (Loverdo) ;
  - ROSTOLL (Médéa) ;
  - GEORGES (Damiette) ;
  - CAMPAGNE (Lodi) ;
  - FOULON (Ben Chicao) ;
  - CHAMPREDONDE (Champlin) ;
  - PERGAUD (Berrouaghia) ;
  - RODET (Brazza) ;
  - MEZAOUR (Arthur) ;
  - CASSAGNE (Aïn Boucif) ;
  - CELSE (Letourneux) ;
  - PANIG (Boghar) ;
  - BANCHEREAU (Nelsonbourg).

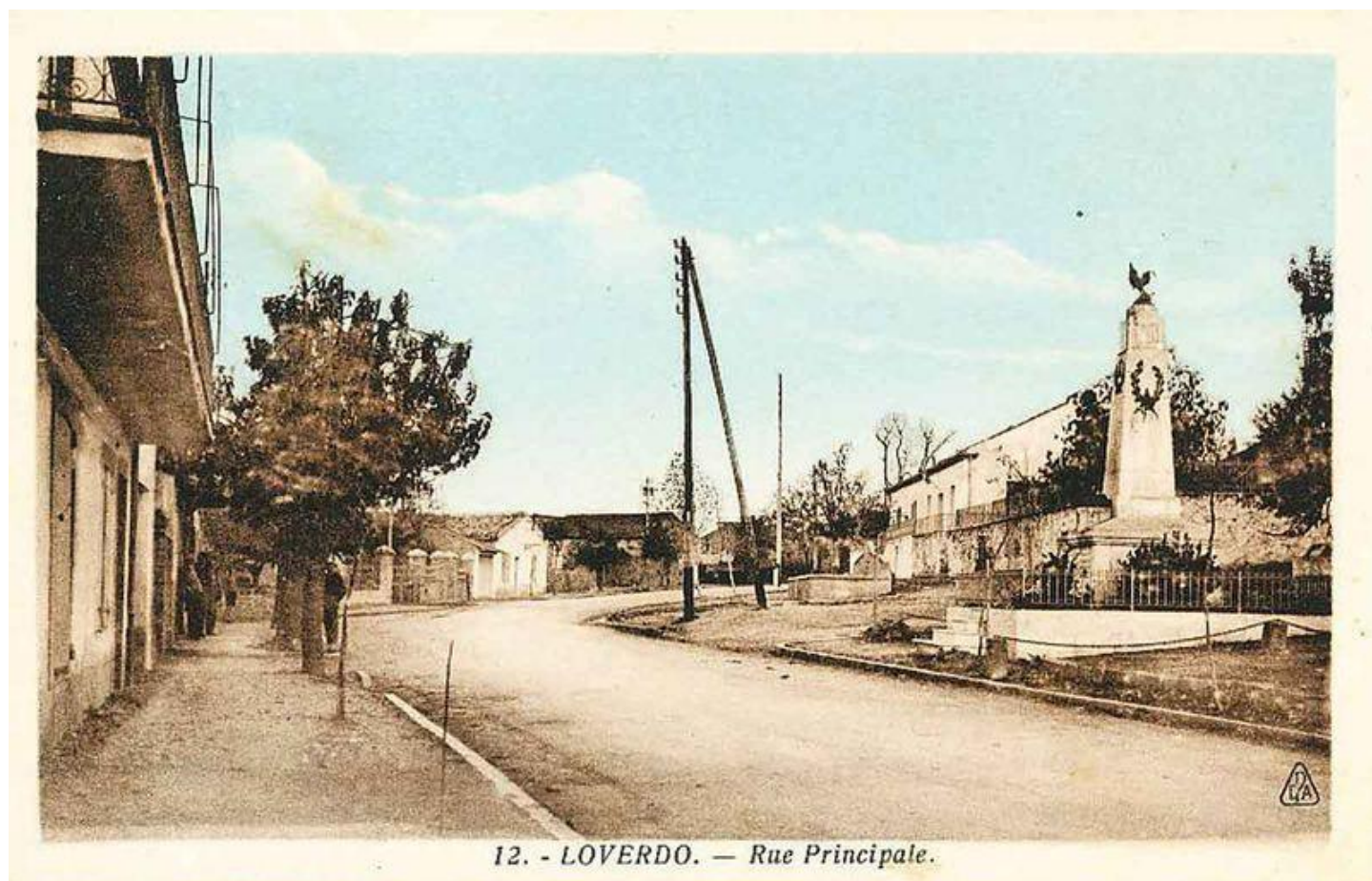
« Ces manifestations ont permis d'honorer l'armée d'Afrique, représentée par le glorieux escadron du 1er Spahis Algérien ».



**Monuments aux morts** : Qu'est-il devenu ?

Il n'existe aucun relevé relatif aux morts pour la FRANCE, au titre de la guerre 1914-1918 de ce village. Néanmoins en consultant celui de BERROUAGHIA (relevé n° 54344) j'ai relevé les **noms de 41 soldats** nés dans la localité de LOVERDO, à savoir :

■ ■ AHMED YOUSFI Badaoui (Tué en 1915) – AZATI Abdelkader (1918) – BEN REBAYA Abdelkader (1915) – BEN REBAYA Miloud (1919) – BENBOUDJEMA Yahia (1918) – BENCHICAO Mohammed (1918) – BERRECH Larbi (1919) – BOUDJEMA Slimane (1918) – BOUDJEMAI Mohamed (1919) –BOUGHERRAF Miloud (1914) – BOUKEZOUDA Mohamed (1917) – CHAOUATI Aïssa (1918) – CHATOUT Yahia (1914) – CHERCHOUR Rabah (1918) – CHERCHOUR Slimane (1917) – CHERRATI EI Hadj (1914) – DJENDLI Benaïssa (1914) – DROUET Camille (1918) – FENDOUCHE Mohammed (1918) – GUERROUMI Miloud (1915) – HADJADJ Mebarek (1914) – HAMADI Mohamed (1918) – HAMDINI Aïssa (1918) – HAMINI Mohamed (1918) – KADRI Aïssa (1915) – KEBAILI Ahmed (1915) – KENNOUDI Lakhdar (1917) – KHELLOUFI Benyoucef (1918) – KOUDRI Abdelkader (1914) – KOUDRI Aïssa (1914) – MEGHRAOUI Saddeck (1917) – MELIANI Ramdane (1919) – MESSAOUDENE Mohamoud (1918) – METIDJI Mohammed (1914) – MOSBAH Mohammed (1915) – PELLAPRAT Adrien (1915) – SEGURA Antoine (1914) – SEGURA Lucat (1918) – SIHAOUI Belkacem (1918) – SIHAOUI Ben Aïssa (1915) – ZERROUKI Messaoud (1918) -



#### Démographie :

Année 1960 : 5.239 habitants

SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous

**ET si vous souhaitez en savoir plus sur LOVERDO, cliquez SVP, au choix, sur l'un de ces liens :**

[http://alger-roi.fr/Alger/titteri/textes/20\\_titteri\\_ben\\_chicao.htm](http://alger-roi.fr/Alger/titteri/textes/20_titteri_ben_chicao.htm)

[http://encyclopedie-afn.org/Historique\\_Loverdo\\_-\\_Ville](http://encyclopedie-afn.org/Historique_Loverdo_-_Ville)

<http://www.titteri.org/ecoles.htm>

[http://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie\\_-\\_Loverdo](http://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie_-_Loverdo)

[http://alger-roi.fr/Alger/cdha/textes/34\\_colonne\\_bailloud\\_cdha\\_53.htm](http://alger-roi.fr/Alger/cdha/textes/34_colonne_bailloud_cdha_53.htm)



[http://alger-roi.fr/Alger/cdha/pdf/34\\_colonne\\_bailloud\\_cdha53.pdf](http://alger-roi.fr/Alger/cdha/pdf/34_colonne_bailloud_cdha53.pdf)

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo\\_0003-4010\\_1898\\_num\\_7\\_31\\_18092](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092)

<http://algeroisementvotre.free.fr/site0301/conquete/conqu002.html>

<http://www.algerie-ancienne.com/Salon/Galib/8France/01expedit/17staoueli.htm>

## **2/ Le Député Makhlouf GAHLAM**

Né le 13 mars 1924 à Fort-National et décédé le 28 mars 1971 à Paris. Député **d'Algérie (Médéa)** de 1958 à 1962.



**Biographie :**

Makhlouf GAHLAM fonctionnaire du service des finances de l'Algérie, se marie en 1943 avec Saâda Garti, qui lui donnera quatre enfants.

On sait peu de choses sur ses activités politiques avant 1958. Mais il est **certain qu'il est un fervent partisan de l'Algérie française.**

**Premier président de la délégation spéciale de Berrouaghia**, dans la région de Médéa, Makhlouf Gahlam se présente en effet à la députation dans la 4<sup>e</sup> circonscription de Médéa sur une liste de l'Union pour le Salut et le **Renouveau de l'Algérie Française**. Ce parti, formé par Jacques Soustelle en 1956 après que celui-ci ait pris ses distances avec le général de Gaulle, regroupe des hommes de diverses tendances au service d'une idée fixe : la **présence de la France en Algérie.**

Les élections ont lieu en Algérie le 30 novembre 1958. La liste de l'USRAF, sur laquelle figure Makhlouf Gahlam, est opposée à la liste Fraternité et Action pour la Paix en Algérie, qui regroupe Joseph Rostoll, Bachir Ben Cherif, Nefa Nadji Mekki et Amar Chergui. Sur 305 304 inscrits, la liste USRAF rassemble 128 045 voix, contre 45 583 voix à la liste adverse. **Makhlouf Gahlam est donc porté à la Chambre**, avec ses colistiers Kaddour Messaoudi, Pierre Vignau et Benalia Benelkadi. Son élection est validée le 9 décembre 1958.

A la Chambre, Makhlouf Gahlam adopte une **attitude indécise à l'égard de la politique algérienne gaullienne.** Ses votes comme ses apparentements le suggèrent. Jusqu'au début de 1960, il est membre de la formation administrative des élus d'Algérie (EAS) (qui devient le groupe Unité de la République en juillet 1959). Son état d'esprit est alors bien rendu par sa profession de foi de novembre 1958 : « **cimenter d'une manière définitive l'Algérie et le Sahara à la France, dans une égalité absolue des droits et des devoirs** ». « **Hors de l'intégration, affirme-t-il, [...] il n'y a pas de salut possible et pour l'Algérie, et pour la France** ». L'USRAF est même atlantiste, puisque elle cherche à renforcer « les liens qui nous unissent à l'Europe et à l'Ouest ».

La confiance dans la politique gaullienne guide ses premiers votes : Makhlouf Gahlam se prononce en faveur du programme du gouvernement Debré le 16 janvier 1959, puis vote pour le règlement définitif de l'Assemblée nationale le 3 juin 1959. Il vote encore pour la loi sur l'enseignement privé le 23 décembre 1959. Mais il n'a pas pris part au vote sur la déclaration de politique générale du Premier Ministre le 15 octobre 1959, un vote qui fait suite au discours du Général de Gaulle sur l'autodétermination le 16 septembre précédent. Sa position évolue donc à partir de la fin de 1959. Le 2 février 1960, il s'abstient lors du vote des pleins pouvoirs à Michel Debré, et s'inscrit au groupe parlementaire des Indépendants et Paysans d'Action Sociale (IPAS). C'est sous cette étiquette qu'il s'abstient à nouveau sur la modification de l'article XII de la Constitution, le 11 mai 1960.

Makhlouf Gahlam ne compte pas cependant parmi les députés les plus radicalement partisans de l'Algérie française : d'autres, plus durs que lui, votent contre le gouvernement lors des mêmes scrutins parlementaires. Ses positions traduisent d'ailleurs cette situation intermédiaire à partir de 1961. Il s'isole plus encore : il quitte le groupe IPAS pour se déclarer Indépendant le 24 février 1961. Dans son intervention lors de la discussion de la déclaration du Premier Ministre sur la situation en Algérie, le 7 décembre 1960, son désespoir quant au régime d'exception imposé aux Algériens est perceptible. Finalement, le 2 mars 1961, il s'inscrit au groupe UNR.

**Makhlouf Gahlam aura donc flotté aux frontières des groupes parlementaires** où se rassemblent, malgré leurs différences, **tous les députés « Algérie française »**. Sans doute **résigné au destin de l'Algérie**, il vote en faveur de la politique générale du gouvernement Pompidou le 27 avril 1962. Pourtant, lors d'un débat sur la communication du gouvernement relative à l'Algérie, le 20 mars 1962 – alors même que les Accords d'Evian viennent d'être ratifiés –, il rend à **de Gaulle un hommage ambigu, puisqu'il l'honore du titre de « plus grand décolonisateur de tous les temps »**. Comme la plupart des élus d'Algérie, Makhlouf Gahlam s'est trouvé confronté à une situation inextricable, face à laquelle il était personnellement désarmé.

A la Chambre, Makhlouf Gahlam est membre de la Commission des finances en 1959, puis de la Commission des

lois du 6 octobre 1960 à avril 1962, date à laquelle il rejoint la Commission de la Défense nationale. Il est également membre, à partir du 22 juillet 1960, de la Commission d'élus pour l'étude des questions algériennes. Le 29 décembre 1959, il dépose – geste symbolique – un projet de loi qui vise à supprimer la délégation générale du gouvernement à Alger.

Le 14 octobre 1959, lors de la discussion sur la déclaration du Premier Ministre Michel Debré relative à la politique générale du gouvernement, il élève une protestation contre celle-ci au nom des « élus d'Algérie ». Il déplore en particulier l'influence insignifiante des réformes engagées sur la « rébellion », qui se durcit au contraire devant les hésitations de la France, et réclame que les députés français affichent une « attitude nette » sur l'unité de la République et de l'Algérie française. Le lendemain, il ne prend pas part au vote sur la politique générale du gouvernement Debré.

Le 7 décembre 1960, il participe à nouveau à la discussion sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : il évoque en particulier la situation misérable des populations de l'intérieur du pays, et souligne l'espoir mis dans le Général de Gaulle, « créateur du collège unique ». Le 20 mars 1962, il témoigne encore de cet attachement à la personne du général, si bien qu'on ne sait s'il ressentit l'abandon de l'Algérie comme une trahison ou une nécessité désespérante.

En juillet 1962, Makhlouf Gahlman quitte l'Algérie et adopte la nationalité française. Il s'installe alors à Fontenay-aux-Roses. Le 9 janvier 1971, il tente une première fois de se suicider dans son appartement, mais il est secouru. Le 19 mars 1971, il décide alors de se donner la mort par un geste radical : il s'immole par le feu au carrefour Sèvres-Babylone à Paris. Gravement brûlé, il survit une semaine à ses blessures, et s'éteint à l'hôpital Cochin le 28 mars 1971.

Selon L'Aurore, qui ne publie qu'un court entrefilet sur l'événement dans son numéro du 3 et 4 avril 1971, la solitude et la misère l'avaient poussé à cet acte désespéré de protestation contre le naufrage de l'Algérie française, auquel il avait, lui député algérien de la Ve République, assisté impuissant.

### **3/ Pour Yacéf Saâdi, Larbi Ben M'hidi n'a pas tiré un seul coup de feu contre l'ennemi**

<http://www.tsa-algerie.com/actualite/item/7333-pour-yacéf-saâdi-larbi-ben-m-hidi-n-a-pas-tiré-un-seul-coup-de-feu-contre-l-ennemi>

Nouvelle polémique en perspective. « Larbi Ben M'hidi n'a pas tiré une seule balle durant la révolution algérienne ». L'affirmation est de Yacéf Saâdi qui s'est confié, ce dimanche 16 mars, dans un entretien au quotidien arabophone *Echourouk*.



Dans cet entretien, Yacéf Saâdi explique que Larbi Ben M'hidi surnommé « le sage », activait à Oran. « Il n'a jamais activé à Alger », affirme celui qui a été un des acteurs de la Bataille d'Alger. Il raconte sa rencontre avec Ben M'Hidi : « Je l'ai rencontré à Oran. Je suis parti le voir afin de l'informer sur le lieu de la réunion à laquelle avaient appelé les chefs de la révolution ». Il ajoute : « Il était membre de la Commission de coordination et d'exécution et il n'a pas tiré une seule balle durant toute sa vie ».

Contacté par TSA, Bachir Derais, producteur d'un film sur Larbi Ben M'hidi actuellement en préparation, se dit « choqué » par les propos de Yacéf Saâdi. « Ben M'hidi est un chef. Les chefs réfléchissent. Les chefs ne tirent



pas, c'est aux exécutants de tirer », explique-t-il. Il affirme que Yacéf Saâdi était un des éléments de Larbi Ben M'hidi : « **Yacéf Saâdi était un exécutant** ».

Bachir Derais s'interroge : « Comment un élément pourrait-il parler de son chef ainsi ? ». Selon lui, sans les consignes et les ordres de la Commission de coordination et d'exécution (CCE), présidée par Larbi Ben M'hidi, Yacéf Saâdi n'aurait rien pu faire. Bachir Derais accuse **Yacéf Saâdi de « s'autoproclamer colonel**, alors qu'il était **un simple aspirant** ». « C'est une honte de s'approprier un grade qui le dépasse », ajoute le producteur du film sur Larbi Ben M'Hidi.

À la question de savoir pourquoi Yacéf Saâdi s'attaque à Ben M'Hidi, Bachir Derais a une réponse : actuellement cette figure de l'histoire séduit de plus en plus de jeunes, ce qui dérange certains, qui sont en train de « salir la mémoire de l'histoire algérienne en s'attaquant à un symbole comme Ben M'hidi », conclut-il.

**NDLR** : *Mis à part la série de règlements de comptes en cours, BEN M'HIDI n'était pas le seul dans ce cas là, d'une part, et d'autre part lui faire un éventuel procès d'intention consisterait à affirmer que seuls les combattants « tireurs » auraient une certaine légitimité.*

#### **4/ Poursuite des affrontements entre Arabes et Berbères à Ghardaïa, au sud de l'Algérie**

[http://www.atlasinfo.fr/Poursuite-des-affrontements-entre-Arabes-et-Berberes-a-Ghardaia-au-sud-de-l-Algerie\\_a50587.html](http://www.atlasinfo.fr/Poursuite-des-affrontements-entre-Arabes-et-Berberes-a-Ghardaia-au-sud-de-l-Algerie_a50587.html)



Les affrontements violents Arabes à Berbères se poursuivaient samedi pour la cinquième journée consécutive à Ghardaïa, cité du sud algérien aux portes du Sahara. Le porte-parole du comité de coordination de cette ville, Ahmed Baba Aïssa, avait fait état jeudi d'une centaine de blessés.

Des familles mozabites (berbères) chassées ces dernières semaines de chez elles par des Chaâmbas (arabes) étaient revenues mardi pour réintégrer leur maison, mais les Arabes leur ont refusé l'accès à leurs biens.

Depuis janvier, des maisons et des commerces appartenant aux Mozabites ont été incendiés.

Les dernières violences intercommunautaires dans cette ville avaient eu lieu entre décembre et janvier et fait au moins quatre morts parmi les Mozabites et plus de 200 blessés. A la mi-janvier, le Premier ministre Abdelmalek Sellal, devenu jeudi directeur de campagne du président Bouteflika qui brigue un quatrième mandat, s'était rendu à Ghardaïa pour tenter de calmer la situation.

Ces dernières violences, qui n'ont pas jusqu'à présent été commentées par le gouvernement, interviennent en plein préparatifs de la présidentielle, le 17 avril, qui opposera six candidats.

Le principal challenger de M. Bouteflika, Ali Benflis, a dénoncé vendredi soir dans un communiqué "l'absence de canaux de dialogue et de concertation entre l'Etat et la population".

Il a aussi regretté que "les pouvoirs publics n'aient pas pris les mesures appropriées pour apporter les vraies solutions à un problème qui risque de prendre des dimensions imprévisibles".

## **5/ Délaissés, les bigaradiers de Blida dépérissent**



En ce début de printemps, où les plantes et végétaux revêtent leur vert éclatant, une question persistante revient sur toutes les lèvres à Blida, où tout un chacun s'interroge sur les causes de la non cueillette des fruits des bigaradiers (Citrus Aurantium) « larendj », **ou orangers amers**, plantés le long des grands boulevards de la ville.

« Nous sommes en mars et les bigaradiers ploient sous le poids de leurs fruits murs », s'interrogent instamment les habitants de Blida, en regardant, avec une pointe d'amertume, les belles bigarades qui commencent à choir, faute de n'avoir pas été cueillies à leur mûrissement, et dont le pourrissement au sol, ajoutent à la « disgrâce » de l'environnement et des arbres, dont certains portent comme des étendards de nombreux sachets en plastique, accrochés à leurs épineuses branches par des vents contraires.

Un environnement déjà mis à mal par cette image désolante de groupes d'enfants et d'adolescents organisant des batailles rangées, à coups d'oranges amères, un fruit qui semble ne plus trouver preneur, qu'auprès de ces bambins qui en agrémentent leurs jeux.

**Ainsi en est-il de la Ville des roses, où les orangers et bigaradiers, jadis plantés, par les Andalous, pour agrémenter la beauté de ses rues, risquent désormais de faire partie d'un passé révolu.**

Selon l'historien attitré de la ville de Blida, Youcef Ouraghi, les Andalous avaient introduit le bigaradier à partir de la ville espagnole de Valence, pour le planter tout autour de la ville, en une sorte de ceinture verte aux odeurs enivrantes de la fleur d'oranger.

Aujourd'hui, cette ceinture est formée **d'au moins un millier de bigaradiers centenaires**, s'étendant tout au long du boulevard Colonel Lotfi, à Sidi Yakoub, en passant par le Boulevard Bouguera, jusqu'à la place 1er Novembre (ou Placette Ettoute). Elle descend ensuite vers le boulevard Larbi Tebessi, puis la rue Mahdjoub Boualem (Bab Dzair).

Ces arbres occupent les lieux et places des anciennes portes et remparts de l'antique petite ville de « Belda », fondée par le saint patron de Blida, Sid Ahmed Lekbir, à l'instar de Bab Lekbour, Bab Sebt, Bab Lekhouikha, Bab Dzair, et Bab Rahba, peut-on constater....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.algerie360.com/algerie/delaisses-les-bigaradiers-de-blida-deperissent/>

## **6/ Pieds-noirs, défendons notre mémoire par nos votes**

(Auteur Manuel GOMEZ)

[http://www.bvoltaire.fr/manuelgomez/pieds-noirs-defendons-notre-memoire-par-nos-votes.53508?utm\\_source=La+Gazette+de+Boulevard+Voltaire&utm\\_campaign=2c6f9afaa5-RSS\\_EMAIL\\_CAMPAIGN&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_71d6b02183-2c6f9afaa5-22410389&mc\\_cid=2c6f9afaa5&mc\\_eid=f9f1130f82](http://www.bvoltaire.fr/manuelgomez/pieds-noirs-defendons-notre-memoire-par-nos-votes.53508?utm_source=La+Gazette+de+Boulevard+Voltaire&utm_campaign=2c6f9afaa5-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_71d6b02183-2c6f9afaa5-22410389&mc_cid=2c6f9afaa5&mc_eid=f9f1130f82)

**Il ne nous reste que notre mémoire à défendre alors défendons-là jusqu'au bout, jusqu'au dernier !**

Chacun doit voter en fonction de ses idées !

Mais, au moment où vous déposerez votre bulletin dans l'urne gardez en mémoire que le président de la République, François Hollande, **et le Parti Socialiste ont reconnu la date du 19 mars 1962** comme journée officielle du souvenir des morts en Algérie, **faisant fi des plus de trois mille assassinats, enlèvements et disparitions entre ce 19 mars marquant le cessez-le-feu de l'armée française (sauf lorsqu'elle tirait sur la population française désarmée le 26 mars, rue d'Isly, exécutant une centaine de civils) et le 5 juillet à Oran.**



Mais aussi, Avant de lâcher ce bulletin souvenez-vous que François Hollande : A rendu hommage au FLN en affirmant que « *Pendant cent trente-deux ans, l'Algérie a été soumise à un système profondément injuste et brutal* ». Que le 20 décembre 2013, à Alger, il reconnaissait « *les souffrances que la colonisation avait infligées au peuple algérien* ». Qu'il a rencontré publiquement Zohra Drif pendant sa campagne Présidentielle (Bernard Coll, président de Jeunes Pieds-Noirs, le rapporte dans le dernier numéro de *Valeurs Actuelles*)... La poseuse de bombe du Milk Bar, à Alger, en 1956, qui a massacré 4 civils et fait 52 blessés, pour la plupart des enfants et des femmes !

Je reste sans voix lorsqu'une étude de l'IFOP nous informe que 26% des « Pieds-Noirs » et 31% de leurs descendants auraient voté pour François Hollande au premier tour de la présidentielle et qu'ils ont sans doute contribué à le porter au sommet de l'Etat ! Je ne me sens pas du tout solidaire avec eux.

Notre devoir moral est de voter contre toutes les municipalités qui ont officialisé la date du 19 mars 1962 comme la fin de la guerre d'Algérie et contre toutes les personnalités qui participeront à la commémoration de cette date.

Nous sommes plus de trois millions de Français d'Algérie, Harkis et descendants (7% des inscrits sur les listes électorales) et J'aimerais pouvoir penser que, grâce à nos votes, certains maires perdront leur siège et d'autres échoueront. Je pense tout particulièrement à M. Roland Riès, maire de Strasbourg mais également à Patrick Mennucci, candidat à Marseille, qui a financé le film *Hors-la-loi*.

Il ne nous reste que notre mémoire à défendre alors défendons-là jusqu'au bout, jusqu'au dernier !

**NDLR** : Sans oublier le maire de TOULOUSE qui a osé débaptiser le vénérable Pont Bayard pour honorer la date du 19 mars !

#### **7/ 60 ans après, «l'ange de Dien Bien Phu» témoigne**

**VIDÉO** - À l'occasion du soixantième anniversaire de la bataille de Dien Bien Phu, Geneviève de Galard, alors convoyeuse de l'armée de l'air, revient sur cet épisode tragique de l'armée de l'air.

Cliquez SVP sur ce lien : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2014/03/13/01016-20140313ARTFIG00304-60-ans-apres-l-ange-de-dien-bien-phu-temoigne.php>

#### **8/ Des associations d'anciens militaires s'insurgent contre le transfert des cendres de Jean Zay au Panthéon (actualisé)** (Source Madame MJ GUIRADO)

Il lui est reproché d'avoir écrit un texte contre le drapeau français

Le comité national d'entente des associations patriotiques et du monde combattant "*condamne*" le projet de transférer les cendres de Jean Zay au Panthéon. Ce comité, présidé par le général (2S) Dominique Delort, rassemble 36 associations, comme la société des membres de la Légion d'honneur, l'Union nationale des combattants ou les Gueules cassées.....

#### **Et ci-dessous le Communiqué spécial du Comité National d'Entente** (Transmis par Mme B LEONELLI)

Paris le 13 mars 2014

Nous condamnons,

Depuis la Révolution, 75 hommes et femmes ont été honorés par la Nation pour avoir marqué l'histoire de France. Les choix ont été difficiles à faire et parfois des familles s'y sont opposées comme celles de Péguy et de Camus.

Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion et Jean Zay devraient faire leur entrée au Panthéon le 27 mai 2015, lors de la journée nationale de la Résistance, selon la déclaration faite par le Président de la République lors de son discours en hommage à la Résistance, le 21 février 2014 au Mont Valérien.

Les trois premiers sont des résistants et répondent à l'objet de cet hommage, **il n'en est pas de même pour Jean Zay**. Certes il a été interné avant d'être lâchement assassiné en juin 44 mais tant d'inconnus et de célébrités sont

morts les armes à la main ou dans des camps d'extermination, après des faits de résistance, que cela ne fait pas de lui un héros. Il n'y a pas si longtemps à propos du capitaine Dreyfus l'ancien garde des Sceaux, Robert Badinter, déclarait : « Dreyfus est une victime, certes d'un courage exceptionnel, mais une victime, et le propre du héros c'est d'avoir le courage de choisir son destin ». Jean Zay est une victime.

En cette année du Centenaire de la Grande guerre la provocation est ailleurs. Elle est immense, elle est inoubliable. L'auteur ne l'a jamais reniée, l'aurait-il fait qu'il est des fautes inexcusables, celle de l'atteinte au symbole par excellence de notre patrie, de notre pays, de notre nation, le Drapeau.

Il faut avoir entendu ou lu «... Terrible morceau de drap coulé à ta hampe, je te hais féroceement, Oui, je te hais dans l'âme, je te hais pour toutes les misères que tu représentes... Que tu es pour moi de la race vile des torcheculs ....».

Nous condamnons totalement un éventuel transfert des cendres de Jean Zay au Panthéon. Il est des injures qui ne se rachètent pas et qui ne peuvent s'oublier au moment de prétendre au Panthéon.

Certains diront qu'à 20 ans il a commis une faute et qu'il était bien jeune mais 20 ans c'est déjà assez vieux pour mourir pour la France pendant la Grande Guerre, la Résistance et la Libération, aujourd'hui lors des opérations extérieures, en Afghanistan, au Mali, en RCA !

Il est hautement préférable de transférer les cendres d'un Résistant, d'un Français Libre, d'un Soldat de la 1<sup>ère</sup> armée, métropolitain ou « indigène », inconnu, aux côtés de ceux qui sont la *mémoire* de la France. Les Français s'y retrouveront comme aussi tous les adhérents des associations patriotiques et du monde combattant ici présentées.

Le Général de corps d'armée (2s) Dominique DELORT  
Président de la Saint-Cyrienne  
Président du Comité National d'Entente

**BONNE JOURNEE A TOUS**

**Jean-Claude Rosso**